

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Dépôt du projet de loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme : une excellente nouvelle pour la santé de la population des Laurentides

Saint-Jérôme, le 8 mai 2015 – La Direction de santé publique des Laurentides accueille très favorablement le dépôt du projet de loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme. Celui-ci contient plusieurs mesures prometteuses pour prévenir le tabagisme chez les jeunes, protéger les non-fumeurs de la fumée secondaire et réduire le tabagisme, dont les taux stagnent depuis 2005.

« J'espère que cette loi sera adoptée rapidement, car elle propose des mesures concrètes pour protéger la santé de l'ensemble de la population de la région, et particulièrement celle des enfants et des adolescents. L'interdiction de fumer dans une voiture en présence de mineurs de moins de 16 ans en est un bon exemple », explique Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides.

Aussi, l'interdiction de commercialiser des produits de tabac aromatisés, si attrayant pour les jeunes, notamment le menthol, la saveur la plus populaire, a tout le potentiel de réduire l'initiation des jeunes au tabagisme.

L'encadrement de la cigarette électronique qui, tout en maintenant son accès aux fumeurs adultes, empêchera qu'elle ne soit vendue aux mineurs, ne fasse l'objet de publicité susceptible de promouvoir le tabagisme ou qu'elle puisse être consommée dans les endroits où la cigarette est interdite.

La mesure visant à interdire l'usage du tabac dans certains espaces publics, dont les terrasses, contribuera à réduire l'exposition et à protéger le personnel des établissements de restauration et les non-fumeurs de la fumée de tabac. L'exposition à la fumée de tabac en plein air comporte les mêmes risques à la santé que la fumée secondaire produite à l'intérieur.

Cette législation est très positive : elle aura assurément un impact sur le tabagisme et la santé de la population des Laurentides. Toutefois, un amendement pour un meilleur encadrement de l'emballage, notamment l'obligation d'un paquet neutre et standardisé, permettrait de lui donner encore plus d'impact. En effet, l'emballage des produits du tabac est un puissant outil de marketing et joue un rôle crucial dans le recrutement de nouveaux jeunes fumeurs.

Dans la région des Laurentides

La population des Laurentides compte environ un quart de fumeur, mais la proportion de fumeurs varie grandement selon l'âge. La région des Laurentides présente une plus grande proportion d'élèves – filles et garçons – qui fument la cigarette que dans l'ensemble du Québec. Aussi, on note une tendance à la hausse de l'exposition à la fumée secondaire dans les lieux publics.

-30-

Source : Direction de santé publique

Renseignements : Service des communications
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
450 432-2777, poste 22898